

Humanisme et Entreprise - par Marcel RUDLOFF, Président du Conseil Régional d'Alsace.

Toute politique, toute action publique trouve sa justification dans le service qu'elle rend à la société, mais surtout, et en dernier ressort, dans le service qu'elle rend à l'Homme. Ainsi, la politique se doit d'être au service des hommes, au lieu de vouloir ou de prétendre construire le social par un projet préétabli ; elle doit écouter la société dans la diversité de ses cellules vivantes que sont les hommes, les familles, les associations, les cités et les collectivités plus larges : Régions, Nations.

L'Etat ou les collectivités publiques, dont la région, ne créent pas la société, le développement économique, l'emploi ; ils sont avant tout des régulateurs, des soutiens, des "dynamiseurs", au service des corps sociaux intermédiaires (entreprises, associations) où l'Homme agit d'une manière libre et responsable. Ils favorisent, par leur actions, (formation, soutien aux activités économiques, aménagement du territoire, solidarité) le plein épanouissement des activités humaines.

Lorsque la politique veut réorganiser le social selon un schéma préétabli elle tue, d'une certaine manière, le social ; elle dessert l'homme qu'elle veut servir car elle empêche son épanouissement naturel, son action libre et responsable. Toutes les politiques qui ne s'appuient pas sur cet élément "humaniste" premier et n'appuient pas l'homme libre et responsable sont vouées à l'échec. Une politique qui favorise, par exemple, l'emploi est d'abord une politique qui donne envie à l'Homme d'entreprendre et de créer des richesses et qui donne le statut d'emploi à un certain nombre d'activités sociales déjà existantes, à des travaux utiles à la société qu'on aura détectés.

C'est dans ce contexte introductif, qui resitue l'action publique et politique, qu'il faut au préalable réfléchir à la place que peuvent occuper les régions dans la conception et le développement d'actions économiques et sociales à caractère humaniste.

Le rôle de la région

La région est-elle un échelon territorial qui favorise l'administration publique dans son caractère humaniste ?

Il est tout d'abord certain, et cela tombe sous le sens, que la région, collectivité malgré tout de proximité, est plus à même de comprendre les initiatives concrètes de développement économique et social que l'Etat.

Au niveau régional, sans doute de façon plus éloignée qu'au niveau local, dans les villes par exemple, mais néanmoins de manière encore très concrète, on touche aux besoins des gens, à leurs aspirations mais aussi à leur détresse.

A l'Etat, les grandes fonctions régaliennes : la justice, la défense, les relations extérieures internationales, la solidarité interrégionale, la solidarité minimum (sociale, financière (SMIC, RMI)) ; aux collectivités locales (villes, départements, régions), les services de proximité, l'aide sociale, la mise en place de politiques soutenant les initiatives et favorisant l'épanouissement, la formation professionnelle, le soutien à l'artisanat, aux PME, aux nouvelles activités (environnement, animation sociale).

Dans ce soutien aux activités, la région occupe une place à part. Elle n'est pas l'échelon opérationnel immédiat comme peut l'être la ville et ses services de proximité (aide sociale, soutien à l'insertion des jeunes, entreprises intermédiaires, centres socio-culturels) et comme peut l'être, également, le département dans la gestion des affaires sociales. Mais la région est, sans doute, l'échelon administratif et territorial où s'inscrivent le plus facilement la réflexion, la conception, la mise en oeuvre avec les autres partenaires (ville, département, organismes sociaux) des actions économiques et sociales à caractère humaniste.

La région est, en effet, suffisamment proche des besoins humains et sociaux qui remontent vers elles et suffisamment éloignée de la gestion immédiate pour pouvoir avoir le recul nécessaire dans la conception et la mise en oeuvre d'une politique humaniste. C'est, d'ailleurs, ce rôle d'animateur qui lui est reconnu dans le cadre de la loi et en fait un partenaire de l'Etat pour le Contrat de Plan.

Economie, travail, emploi, société

Face à une société en crise structurelle dont le taux de chômage n'est qu'un indice, la région est, sans doute, l'échelon administratif qui peut, le plus facilement, réhabiliter le politique dans son rôle de soutien aux activités sociales. Par exemple, dans le domaine de la formation, on constate, et le rapport Raynaud le souligne, un succès très relatif des politiques en faveur de l'emploi. Nous sommes un des pays qui consacre la part la plus importante de son PIB à l'emploi, les dépenses de formation professionnelle et les dépenses actives (par opposition aux dépenses passives) - (les dépenses d'indemnisation du chômage de l'ordre de 100 milliards) -, représentent plus de 100 milliards, alors même qu'on estime à 270 000 le nombre de chômeurs évités en 1992 par cette politique ; le ratio est facile à faire. Ne vaudrait-il pas mieux gérer ces ressources importantes au niveau régional ?

En outre, l'indemnisation n'est pas la réponse déterminante. Ne vaudrait-il pas mieux gérer cette somme importante, du moins une partie, pour des activités sociales car nous savons que ni la productivité, ni la croissance dans les années à venir n'arriveront à résorber le chômage ? A un moment où l'économie est au centre des préoccupations politiques - étant donné la détresse des sans-emplois - mais où il s'insère dans une société en mutation sociale, car on reconnaît que la gestion du chômage demande une nouvelle approche des activités et de l'emploi, cette transition ne peut-elle pas plus facilement se gérer au niveau régional ? N'est-ce pas à ce niveau qu'on peut préparer le futur, avoir une réflexion prospective qui mobilise directement les acteurs ?

Ma région a engagé une réflexion sur l'Alsace en 2005. Le travail, auquel un certain nombre d'experts ainsi que des responsables sociaux, mais également toute personne ayant un projet à faire partager, a permis de dégager les perspectives de notre futur immédiat. Pour agir, il faut des grandes lignes directrices, caractéristiques de la planification indicative. Ces grandes lignes, dans leur caractère opérationnel, peuvent plus facilement se dégager au niveau régional surtout lorsque la région s'insère, comme la nôtre, dans un environnement européen spécifique.

Le rôle que peuvent avoir les responsables régionaux, ainsi que leurs méthodes de travail, peuvent faciliter l'émergence d'un véritable projet régional dans lequel l'ensemble des partenaires ou acteurs se reconnaissent car ils contribuent à sa mise en place.

L'identité culturelle régionale, ainsi qu'un tel projet, donnent ainsi un sens à l'ensemble des activités. On sait que la capacité de se repérer dans un environnement culturel et social permet l'esprit d'entreprise et dégage implicitement un sens dans une société qui en cherche. La région peut donc remplir des fonctions indirectes à caractère humaniste.

En outre, certaines régions sont également d'anciennes provinces. Leur enracinement culturel, historique, facilite l'insertion des habitants. L'échelon territorial le plus approprié à une vie commune est, sans doute, la ville, la région est un espace plus important dans lequel, néanmoins, la notion de communauté subsiste. Cependant, on peut parler de communauté régionale comme on parle de communauté locale et la solidarité entre les habitants d'une région est un élément qu'il ne faut pas négliger car elle est la base d'une cohésion sociale nécessaire au dynamisme économique tourné vers des relations extérieures.

La coopération décentralisée régionale Nord/Sud

Le problème de l'immigration chez nous résulte, en grande partie, d'une disparité entre le Nord et le Sud. Nos pays riches à faible démographie sont entourés, au Sud, pas des pays pauvres à haute pression démographique.

Une plus grande solidarité Nord/Sud est nécessaire, surtout si on intègre le facteur démographique, pour aider ces pays à se développer chez eux. Le problème de l'immigration passe d'abord par le développement des pays du Sud. Pourtant, malgré les aides que l'on a pu apporter, par exemple à l'Afrique, ce continent ne s'est pas développé et continue à s'appauvrir.

La coopération décentralisée, de collectivité locale à collectivité locale, de région à région, peut permettre une meilleure utilisation de nos ressources et, en général, de l'aide des pays occidentaux car elle cherchera à développer, avant tout, le développement local, les petites initiatives créatrices d'emplois, la formation artisanale, bref, ce que l'on appelle souvent l'économie parallèle ou informelle, la seule économie qui fonctionne pourtant encore dans la plupart de ces pays et dont ils ont réellement besoin.

En outre, la crise économique nous obligeant à une meilleure utilisation de nos ressources - (nous disposerons, à l'avenir, de moins de moyens financiers que ceux utilisés dans le passé pour des projets de grande envergure ou même pour le fonctionnement d'administrations centrales) - la coopération décentralisée s'avère adaptée à ces changements. Elle accompagne le besoin de démocratie et de développement local du Sud.

Par exemple, nous avons, en Alsace, créé l'Institut Régional de Coopération/Développement - IRCOD - avec les petites et grandes villes, la Chambre des Métiers, la Chambre d'Agriculture, la Chambre de Commerce, les organisations non gouvernementales, pour favoriser un tel partenariat opérationnel. Nous gérons une trentaine de projets en milieu urbain qui vont de la formation du personnel communal au développement social des quartiers : aide à la formation professionnelle, formation d'artisans, soutien aux petites activités et aux métiers en passant par le jumelage entre nos hôpitaux et nos universités.

Par ailleurs, nous avons également promu une assistance au développement rural intégrée dans différents cantons en intervenant au niveau d'infrastructures (adduction d'eau, électrification, centre de santé) et pour le développement local (plantations gérées par les coopératives de villageois, centres de métiers, artisanat). C'est notre expérience du développement local, la mobilisation des acteurs régionaux au sein de l'IRCOD qui ont permis cette coopération et ce partenariat en développement rural au Sud.

Cette coopération est aujourd'hui reconnue par les grands organismes internationaux, dont la Banque Mondiale.

La mobilisation de professionnels du Nord dans un partenariat de développement au Sud peut facilement se faire dans le cadre institutionnel régional, à la condition que la région travaille en association avec les villes et les départements.

La multiplication des initiatives de coopération décentralisée Nord/Sud, en mobilisant les régions d'Europe, également en partenariat avec les villes d'Europe, peut conduire à de nouvelles relations favorisant le développement des pays du Sud.

C'est pourquoi, en relation avec l'Assemblée des régions d'Europe, la région Alsace prépare les Assises de la Coopération Nord/Sud des régions à Yaoundé pour 1994. D'ores et déjà, trois projets ont été retenus auxquels participent différentes régions: la région Nord-Pas-de-Calais, le Pays Basque et la Catalogne, le Val d'Aoste et le Bade Wurtemberg.

Il revenait à la collectivité régionale, de par ses compétences dans le domaine du développement local et de la formation, de conceptualiser et de mettre en oeuvre cette forme nouvelle de coopération : la coopération décentralisée.

Dans un avenir proche où la disparité Nord/Sud tendra, vraisemblablement, à croître avec les risques potentiels de conflit que l'on peut attendre, les régions peuvent être le cadre d'une

mobilisation en faveur de la coopération par un partenariat où se transmettent les savoir-faire, le développement et la démocratie locale.

La coopération décentralisée régionale Est/Ouest

Cette coopération décentralisée, promue d'abord dans les pays du Sud, s'élargit, après la chute du Mur de Berlin, aux pays d'Europe Centrale et Orientale.

La construction de l'Europe unie est, sans doute, le véritable enjeu de l'Europe du second millénaire. Nous appartenons à la même culture. Cependant, il nous est difficile de concevoir et de mettre en oeuvre une politique commune au sein des Douze pour donner à ces pays des repères et faciliter, selon des critères objectifs, l'intégration des pays d'Europe Centrale à l'Europe communautaire.

L'Europe d'après-guerre est fondée sur une solidarité commune dans le cadre de la politique agricole commune et des fonds structurels qui représentent plus des 3/4 du budget communautaire. Cette solidarité à 12 empêche paradoxalement une solidarité élargie aux pays d'Europe Centrale. Le budget communautaire ne peut, en effet, contribuer à un tel élargissement. Il est, par ailleurs, difficile de sacrifier notre agriculture à la compétitivité hongroise ou polonaise.

La construction de l'Europe unie doit se faire selon un mode opératoire différent, sur de nouvelles bases renouvelées par rapport à la construction de l'après-guerre.

Ces pays doivent participer à une politique étrangère et peut-être, à terme, à une défense commune. Ils ont également besoin d'une solidarité concrète et opérationnelle. L'aide bilatérale et multilatérale devra avoir l'ampleur d'un véritable plan Marshall mais elle n'aurait aucun effet si ces pays ne pouvaient l'assimiler faute d'organisation et de méthodes de travail, c'est-à-dire de formation.

La construction de l'Europe unie se fera, avant tout, par une véritable osmose dans le domaine des échanges d'expériences semblables au programme Fullbright après-guerre. Les régions peuvent être le cadre de tels programmes avec le soutien de l'aide internationale.

Les régions des pays d'Europe Centrale se sont empressées d'adhérer à l'assemblée des régions d'Europe. Elles cherchent, à travers cette association, un échange d'expériences pour organiser leur développement local mais, également, une assistance concrète.

La région Alsace a ainsi constitué, en 1991, la plate-forme de coopération Est-Ouest avec les associations d'élus locaux, les parlementaires responsables de la réforme de l'administration et les directeurs de collectivités locales de Hongrie, des Républiques Tchèque et Slovaque, de Pologne.

Cette plate-forme veut être un pôle technique au service des régions d'Europe pour renforcer la coopération Est/Ouest. C'est dans le domaine de la formation que la demande est la plus forte. La Chambre de Métiers d'Alsace a préparé, avec les Chambres de Métiers hongroises en gestation, les textes de lois créant les Chambres de Métiers et organisant la formation des artisans. Les boulangers, les électro-mécaniciens alsaciens échangent leur savoir-faire et notre centre de formation pour les artisans - CAPA/Centre, Artisanal de Promotion Alsace - participe à la mise en oeuvre d'un centre semblable à Pecs en Hongrie. Mais c'est également le Comité d'Expansion du Haut-Rhin qui, ayant une bonne expérience pour promouvoir les investissements étrangers, apporte son savoir-faire à Ostrava pour promouvoir, dans cette région minière en pleine restructuration, les investissements étrangers.

Ce sont nos coopératives agricoles qui aident à la mise en place d'une "filière lait" à Opole, en Pologne. Nos banques apportent également leur savoir-faire aux banques de cette région pour la mise en place de fonds de garanties soutenus par les collectivités locales. Les nouveaux entrepreneurs peuvent ainsi trouver le financement nécessaire pour la création de leur entreprise.

Cette coopération rend effective la conception d'une Europe des Citoyens. Il appartient aux régions de la mettre en oeuvre, avec le soutien de l'aide extérieure, comme premier pas vers la construction de l'Europe unie mais, également, comme nouvelle base pour la construction de l'Europe communautaire. Le refus de la centralisation et de la technocratie dans Maastricht a permis aux régions d'être citées, pour la première fois, dans un traité international. Maastricht a montré le besoin d'une Europe de la subsidiarité.

Les régions doivent, cependant, prouver leur capacité à coopérer entre elles pour construire, sur une base interrégionale, l'Europe de demain. Elles pourront alors être l'élément concret proche des citoyens nécessaire au renforcement de l'Europe des Etats.

Nous sommes, aujourd'hui, à la recherche d'une plus grande capacité du politique à soutenir les initiatives sociales, à mieux répondre aux besoins du citoyen. Par ailleurs, nous sommes conscients de la nécessité de nouvelles solidarités pour préparer les nouveaux équilibres mondiaux à un moment où les rapports Nord/Sud - Est/Ouest obligent l'Europe à se redéfinir. Une telle approche peut se concevoir, s'ébaucher et commencer à se mettre en oeuvre à l'échelon territorial régional.

La région pourrait être, ainsi, le lieu d'innovation et d'expérimentation sociales pour l'Europe du second millénaire.